

DANS LE CADRE DU PLAN 1 MILLION D'ARBRES,
L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
S'ASSOCIENT POUR LA REVEGETALISATION DES CAMPUS UNIVERSITAIRES

Signature de convention de partenariat

Université de La Réunion - Conseil Départemental

Mardi 28 juin 2022

Campus du Moufia

COMMUNIQUÉ – Mardi 28 juin 2022

25 000 ARBRES POUR L'UNIVERSITÉ L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ASSOCIENT POUR LA VÉGÉTALISATION DES CAMPUS

Le Département et l'Université de La Réunion ambitionnent, au travers de leurs projets respectifs, de contribuer à la sauvegarde de la biodiversité réunionnaise grâce à la plantation à grande échelle de plants d'espèces indigènes, voire endémiques de La Réunion ou des Mascareignes. Les deux institutions signeront un partenariat en ce sens le 28 juin, impliquant la mise à disposition de 25 000 arbres destinés à revégétaliser les campus universitaires au travers du plan « 1 million d'arbres pour La Réunion », porté par le Conseil Départemental.

Chaque mois, dans le cadre de l'année-anniversaire de l'Université de La Réunion - qui fête ses quarante ans d'existence en 2022, une thématique porteuse est mise à l'honneur.

Ainsi, le mois de juin a été positionné comme mois **de l'éco-campus**. En effet, l'établissement ambitionne de créer des campus responsables par **la densification végétale des lieux et leur déminéralisation**.

Le mardi 28 juin, un « éco-village » ouvrira donc ses portes de 9h à 14h30 sur le campus du Moufia. Stands d'éco-mobilité, de revalorisation des déchets, de sensibilisation au développement durable seront proposés à l'ensemble des personnels et étudiants de l'établissement. Un nouvel espace re-végétalisé sera inauguré à cette occasion.

Point fort de la manifestation éco-campus : **la signature du partenariat entre le Département de La Réunion et l'Université de La Réunion afin de favoriser cette revégétalisation des campus qui prévoit le don de 25 000 arbres pour l'Université de La Réunion.**

En effet, pour enrayer la tendance à l'érosion de la biodiversité, le Département de La Réunion a déployé sur tout le territoire réunionnais un programme ambitieux de reboisement de l'Ile, qui tient compte à la fois des nouveaux enjeux du territoire, d'une plus grande implication de la population réunionnaise et qui anticipe les effets attendus du réchauffement climatique : le Plan « 1 Million d'Arbres pour La Réunion ».

Celui-ci vise à encourager la plantation d'un million de plantes indigènes et endémiques d'ici 2027, en milieu naturel et dans les espaces publics urbains et périurbains, et œuvrer pour la préservation de la biodiversité exceptionnelle de La Réunion.

L'Université de La Réunion

Seule université française et européenne de l'Indianocéanie, l'Université de La Réunion a connu depuis sa création - il y a quarante ans cette année, une croissance forte et continue dans un contexte particulier. En trente ans, l'Université de La Réunion est passée de 10 000 à 100 000 m² de surface alors que le Grenelle de l'Environnement était encore loin et que les questions énergétiques liées aux espaces bâtis n'étaient pas à l'ordre du jour. Pour imaginer des espaces universitaires respectueux de l'environnement et au service de la communauté, un programme environnemental ambitieux est devenu nécessaire.

Au regard de ce contexte et de ces enjeux, trois objectifs stratégiques ont été fixés : (i) développer des campus de référence en écologie tropicale valorisant les savoir-faire universitaires (ii) créer des campus vivants pour et par les usagers (iii) concevoir une stratégie immobilière responsable et durable.

Le développement des campus de référence en écologie tropicale s'inscrit dans une volonté de promouvoir le végétal sur l'ensemble des campus universitaires. Le développement des espaces végétalisés, des jardins ou zones végétales collaboratifs (pépinière, arboretum, etc.) ainsi que la promotion du végétal au sein des bâtiments chercheront à créer des espaces confortables en ayant une politique inclusive pour créer des campus vivants pour et par les usagers.

3 axes stratégiques pour « Viser l'excellence en matière d'efficacité énergétique des espaces bâtis et de qualité de vie des usagers »

- Axe 1. Développement des campus de référence en écologie tropicale
- Axe 2. Créer des campus vivants pour et par les usagers
- Axe 3. Concevoir une stratégie immobilière responsable et durable

9 thèmes éco-campus

- Thème 1 : Végétalisation et biodiversité des campus,
- Thème 2 : Gestions des déchets,
- Thème 3 : Gestion durable des ressources au service des usagers,
- Thème 4 : Transport et mobilités durables,
- Thème 5 : Décarbonation de l'UR,
- Thème 6 : Efficacité énergétique des espaces bâtis universitaires,
- Thème 7 : Vie universitaire durable,
- Thème 8 : Développement des formations éco-environnementales,
- Thème 9 : Coopération régionale, nationale, internationale autour du développement durable

Ces thèmes sont co-portés par 14 référents DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) au sein de l'établissement.

Le Conseil Départemental

LE PLAN 1 MILLION D'ARBRES, un programme ambitieux du Département de La Réunion

Espèces exotiques envahissantes, urbanisation... Face à l'érosion de la biodiversité, le Département de La Réunion a décidé d'aller plus loin dans la mise en œuvre de sa politique de protection et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles. C'est dans ce cadre que s'inscrit le déploiement, sur tout le territoire à l'horizon 2027, d'un programme ambitieux de reboisement de l'île, le Plan « 1 million d'Arbres pour La Réunion » ou P1MA.

OBJECTIFS

- **Faire place aux espèces indigènes et endémiques** : encourager la plantation massive de plantes indigènes et endémiques de La Réunion et/ou des Mascareignes d'ici 2027, dans les espaces publics urbains, périurbains et ruraux, mais également dans les espaces naturels,
- **Créer des micro-forêts urbaines constituées d'espèces patrimoniales remarquables à travers le volet intitulé « Bwa de Kartié »**, pour améliorer le cadre de vie des Réunionnais,
- **Créer de la richesse et des emplois** : faire des produits de la biodiversité réunionnaise des atouts pour la relance de l'économie locale (Pépinières, agro-écologie, Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales, bois d'œuvre...)

LES 4 AXES STRATÉGIQUES

La stratégie départementale en matière de production de plants s'appuie sur quatre axes majeurs :

Axe 1 : Création d'unités de productions départementales

- Dans le SUD : la pépinière départementale « Bois de Fer » sise à Saint-Pierre,
- Dans l'OUEST : la pépinière départementale « Bois-de-Nèfles » au lieu-dit Piton Défaud à Saint-Paul.

Axe 2 : Recours aux professionnels de l'horticulture locale

Cette stratégie vise à intégrer dans le P1MA les entreprises privées locales du secteur horticole, à travers la passation de marchés publics. 8 prestataires seront sélectionnés dans ce domaine pour la fourniture de 500 000 plants.

Axe 3 : Mobilisation de nos gestionnaires d'Espaces Naturels Sensibles

Produire de nouveaux plants fait partie des missions de la vingtaine de gestionnaires, en charge de nos ENS dont certains sont partenaires du Département depuis une trentaine d'années. Notre Collectivité vise ainsi à conforter les pépinières existantes en matière de financement pour la réfection/réhabilitation ou de création de nouvelles unités de production.

Axe 4 : Partenariat avec les collectivités, les établissements publics locaux, les associations

Dans cette démarche collaborative, encadrée par des conventions, le Département accompagne ses partenaires dans la création ou la réhabilitation de pépinières. Dans ce cadre, un dispositif d'aides à destination des communes, des établissements publics, des associations a été voté en mai 2021. Plusieurs conventions ont déjà été signées et sont en cours de mise en œuvre dans les quatre coins de l'île.

La convention signée ce 28 juin avec l'Université de La Réunion s'inscrit dans cette démarche partenariale de la Collectivité départementale.

40 POTS POUR LE 40^e ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITÉ

Quarante pots en vacoa - matière biodégradable - contenant des graines de palmiers indigènes de La Réunion seront remis par le Département, pour symboliser le 40^e anniversaire de l'Université.

Quatre variétés de palmiers indigènes de La Réunion (10 pots chacune) seront semées à l'occasion de la signature de convention, ce 28 juin :

- palmiste cochon
- palmiste blanc
- palmiste rouge
- latanier rouge.

3 À 5 MILLIONS DE GRAINES POUR PRODUIRE 1 MILLION D'ARBRES

3 à 5 millions de graines sont nécessaires pour produire 1 million d'arbres. D'où l'importance des étapes de :

- La **récolte** des graines, réalisée par les gestionnaires d'ENS (associations, ONF et SPL) ainsi que les agents du service de la SPL EDDEN dans le cadre de ce contrat de prestations intégrées et des partenaires du P1MA,
- La **conservation** des semences au niveau de la grainèterie, située au cœur du Mascarin Jardin,
- La **distribution** des graines aux pépiniéristes et des partenaires qui vont produire les plants à mettre à disposition des partenaires.

Ce processus est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec le CBNM (Conservatoire botanique Jardin botanique national) et le Jardin Botanique de La Réunion qui abrite la grainèterie où sont stockées dans les meilleures conditions les semences récoltées, triées et conservées avant d'être distribuées aux pépiniéristes. Maillon essentiel de la chaîne de production, la grainèterie, située au cœur du Mascarin Jardin Botanique de La Réunion doit ainsi fournir des **semences diversifiées, tracées et en quantité suffisante.**

CONTACT PRESSE

Université de La Réunion : Anne MARIOTTI - anne.mariotti@univ-reunion.fr - 06 92 66 15 58
Conseil départemental : Pana RAKOTO - 06 92 97 45 33 - pana.rakoto@cg974.fr